médecins de notre temps. Mais il existe aujourd'hui à Paris un homme grossier, sans aucun titre pour exercer notre art, qui s'est fait dans le peuple, et même chez bien des gens dont la position est fort élevée, une grande et lucrative réputation par l'administration d'un spécifique contre la chaudepisse : or, ce spécifique n'est autre chose qu'une teinture vineuse de Coloquinte.

Doses.—La poudre de Coloquinte se donne depuis 10 jusqu'à 60 et 75 centigrammes (2 grains jusqu'à 12 et 15), mêlée à du sucre, à de la rhubarbe ou de la magnésie; la teinture vineuse, à la dose de 4 à 16 grammes (1 à 4 gros); la teinture alcoolique, depuis 1 gramme 30 centigrammes (1 scrupule) jusqu'à 4 et 8 grammes (1 à 2 gros).

La *racine de l'Élatérium* est vomitive, et sollicite également d'abondantes évacuations alvines; les anciens la conseillaient surtout dans l'hydropisie. A faible dose elle passait pour utile dans le traitement des obstructions. Dioscoride et Avicenne donnaient la racine à la dose de 75 centigr. (15 grains) comme purgatif; Fallope (*De Purgantibus*, lib. LV, p. 122) allait jusqu'à une drachme.

Extérieurement, en fomentation ou en cataplasmes, la racine de concombre sauvage était encore conseillée pour résoudre les engorgements œdémateux des membres.

Toutefois la racine d'Élatérium en substance a cessé depuis longtemps d'être usitée en médecine : on connaît et on prescrit, sous le nom pharmaceutique d'*Élatérium*, un extrait que l'on prépare avec le suc du fruit.

Cet extrait jouit de propriétés purgatives énergiques. Sydenham le regardait comme une des plus puissants hydragogues (*Op. omn.*, p. 488). Un grand nombre d'autres après lui (Murray *App. med.*, t. I, p. 597) renchérirent encore sur les éloges donnés à l'Élatérium par le médecin anglais.

L'extrait d'Élatérium est un purgatif indigène énergique, et il remplit toutes les indications des purgatifs drastiques.

Si nous consultons les auteurs sur les doses qu'il convient d'administrer, nous trouverons des différences qui évidemment ne peuvent être attribuées qu'à la différence de préparations. Aussi, tandis que Dioscoride permet 25 à 30 centigr. (5 à 10 grains), Fernel va jusqu'à 1 gramme. Sydenham, au contraire, se contente de 10 centigr. (2 grains), et Boerhaave de 20 centigr. (4 grains).

L'incertitude dans les effets de cette substance, la difficulté d'une bonne préparation, doivent éloigner les médecins d'en conseiller l'emploi, avec d'autant plus de raison que, comme la Coloquinte, elle enflamme violemment les tissus avec lesquels elle est en contact, ainsi que l'ont démontré les expériences d'Orfila (*Toxicologie*).

La *racine de Bryone*, comme la Coloquinte et l'Élatérium, peut à juste titre être rangée parmi les poisons irritants. Les expériences d'Orfila (*Toxicol. gén.*) le démontrent surabondamment. 10 gr. (2 gros et demi) de poudre de Bryone qu'il introduisit dans le tissu cellulaire de la cuisse

d'un chien déterminèrent une violente inflammation, de vives douleurs, et amenèrent la mort au bout de soixante heures. 15 grammes (une demi-once) introduits dans l'estomac firent également périr un autre chien.

Appliquée sur la peau, la pulpe de racine de Bryone provoque une phlegmasie analogue à celle que déterminent la moutarde ou plutôt les renoncules.

Malgré son activité, qui pourtant est moindre que celle de la Coloquinte, la Bryone a été recommandée par M. Loiseleur-Deslongchamps comme l'un des purgatifs indigènes les plus sûrs, et placée par lui-même au même rang que le jalap. Il a constaté qu'il faut, chez un adulte, 1 gramme 30 centigrammes à 2 grammes (24 à 36 grains) de poudre de racine de Bryone pour obtenir un effet purgatif bien marqué. L'effet est encore plus certain si l'on administre une infusion longtemps prolongée de 8 grammes (2 gros) de cette substance dans 180 grammes (6 onces) d'eau.

Les femmes, dans les campagnes, ont l'habitude de prendre, pendant quelques jours, des lavements faits avec la racine de Bryone, quand elles cessent de nourrir et qu'elles veulent tarir la sécrétion du lait dans les mamelles. (Barbier, *Mat. méd.*, t. III.)

ELLÉBORE NOIR.

MATIÈRE MÉDICALE.

L'*Ellébore* ou *Hellébore noir* (*Elleborus niger*), est une plante indigène de la famille des renonculacées, tribu des hellébocées, polyandrie polygynie de Linné. La *racine* seule est usitée.

Autrefois on donnait particulièrement le nom d'Ellébore à deux espèces qui appartiennent à la famille des Colchicacées; le *Veratrum album*, et le *Veratrum nigrum*, lesquels possèdent des propriétés plus énergiques et plus délétères que l'Ellébore noir.

La racine de ce dernier Ellébore, nommée par les Grecs *Melampodium*, est brun noirâtre à l'extérieur, grise ou blanche à l'intérieur, longue et grosse comme le petit doigt environ, et pourvue de radicelles entremêlées. Sa saveur est âcre et amère.

Les autres espèces d'Ellébore (*Elleborus viridis, fœtidus*, etc.) peuvent être considérées comme des succédanées de l'Ellébore noir.

L'*Ellébore d'Orient* est l'ancien Ellébore des Grecs, celui décrit par Tournefort dans son voyage d'Orient. (Voyez Alibert, *Nouveaux Éléments de Thérapeutique*, tome I, p. 228, édition 1826.)

Analyse de la racine de l'Ellébore noir. MM. Feneulle et Capron y ont trouvé : huile volatile, huile grasse, acide volatil, matière résineuse, cire, principe amer, muqueux, alumine, gallate de potasse, gallate acide de chaux, sel à base d'ammoniaque.

On a beaucoup préconisé dans ces derniers temps et principalement en Amérique, contre la péritonite puerpérale, la racine de ce qu'on a improprement appelé *Veratrum viride*, ce que l'on a traduit par *Ellébore vert*; or, celle-ci est produite par l'*Elleborus viridis* (*renonculacées*), tandis que le *Veratrum viride* est produit par une Colchicacée, le *Veratrum album*, nommé aussi *Viride* parce que ses fleurs sont vertes.

Poudre d'Ellébore.

On pulvérise la racine sans laisser de résidu. La poudre qui en résulte doit être enfermée dans des vases bien bouchés, car elle s'altère facilement.

L'Ellébore se donne sous beaucoup d'autres formes, telles que la *teinture*, l'*extrait aqueux* et l'*extrait alcoolique*, etc. On a préparé aussi un vin, un vinaigre, un onguent, une pommade d'Ellébore, mais ces préparations sont presque inusitées. Cette racine forme encore la base des *pilules toniques de Becker*.

THÉRAPEUTIQUE.

Lorsque la matière médicale était encore peu riche, les médicaments aujourd'hui tombé dans l'oubli offraient de précieuses ressources. L'Ellébore noir est dans ce cas.

La réputation de cette plante était immense; les écrits des médecins, des poëtes de l'antiquité, célèbrent ses propriétés dans le traitement de la manie.

Sans vouloir entrer ici dans une discussion peu intéressante, et sans ajouter une foi aveugle aux faits rapportés par les anciens; sans rejeter non plus avec dédain ce qui a été dit des vertus de l'Ellébore, examinons expérimentalement les propriétés de cette plante, et essayons d'en tirer les inductions thérapeutiques qu'il est raisonnablement permis d'en déduire.

La racine, qui seule était et est encore usitée, partage les propriétés irritantes des autres plantes de la même famille. Fraîche et contuse, quand on l'applique sur la peau, elle détermine une inflammation locale très-énergique. A l'intérieur, elle agit à la manière des poisons âcres, comme le démontrent les expériences nombreuses des toxicologistes. A une moindre dose, l'usage intérieur de l'Ellébore excite des vomissements et de la diarrhée; et comme l'action locale du médicament persiste assez longtemps, et que la phlegmasie gastro-intestinale a quelque durée, il est facile de comprendre comment l'énergique dérivation produite vers le canal intestinal a pu n'être pas sans utilité dans le traitement de certaines névroses et de quelques affections du cerveau. On connaît également son utilité dans certaines hydropisies, dans les dartres rebelles et étendues. Enfin ses propriétés emménagogues et abortives lui sont encore communes avec toutes les substances énergiquement purgatives.

La racine d'Ellébore en poudre se donne à la dose de 75 centigrammes à 1 gramme (15 à 20 grains), comme purgatif; en infusion, à la dose de 4 grammes (1 gros) pour 120 grammes (4 onces) d'eau.

Ce médicament n'est plus guère employé aujourd'hui.

Il est extrêmement important de ne pas confondre les Ellébores de la famille des Renonculacées qui sont peu vénéneuses avec les Ellébores ou Vératres de la famille des Colchicacées qui sont très-vénéneuses et renferment de la vératrine.

SÉNÉ.

MATIÈRE MÉDICALE.

On désigne sous le nom de *Séné* les folioles provenant de plusieurs arbrisseaux du genre *Cassia*, L., famille des légumineuses, qui croissent dans les pays méridionaux, particulièrement dans la haute Egypte.

On emploie en médecine les folioles de ces arbrisseaux, ainsi que les *fruits*, que l'on appelle improprement *follicules*, puisqu'ils appartiennent à la famille des légumineuses.

Trois espèces ou variétés de Séné se rencontrent dans le commerce; ce sont: 1° le *Séné à feuilles obovées*, *Cassia obovata* de Colladon (Séné d'Italie, *Cassia senna* de Linné), dont les follicules noirâtres sont marqués en forme de croissant, et renferment six à huit semences pourvues d'arêtes saillantes;

2° Le *Séné à feuilles aiguës*, *Cassia acutifolia* de Delisle (Séné de Bicharie, d'Egypte, de Nubie, etc.). Les follicules en sont ovoïdes, ayant six à neuf semences, lesquels n'offrent pas à l'extérieur ces aspérités membraneuses qui caractérisent les semences du *Cassia obovata*.

3° Le Séné d'Ethiopie, *Cassia Æthiopica*, N., *Cassia ocula* de Mérat (Séné de Tripoli), dont les feuilles sont moins allongées et moins aiguës que celles du *C. acutifolia*. Les fruits sont plats, non anqués, de couleur blonde ou fauve, ne contenant que trois à cinq semences.

Les Sénés du commerce sont un mélange dans des proportions variables des folioles du *Cassia obovata* et du *C. acutifolia* avec celles du *Cynanchum oleæfolium* (*Cynanchum Arghel.*) C'est ce mélange qui nous arrive sous le nom de *Séné de la Palthe*, à cause d'un impôt nommé *Palthe* auquel il est assujetti. Il faut avoir soin, dans les pharmacies, de le monder de l'argel et des pétioles du Séné, ou *bâchettes* qui n'ont pas la même propriété que les feuilles (Guibourt).

On falsifie le Séné avec les feuilles de Baguenaudier (*Colutea arborescens*), ce qui n'a d'autre inconvénient que de lui enlever de son énergie; mais il est une fraude beaucoup plus coupable, c'est celle qui consiste à le sophistiquer par des débris de feuilles de Redoul (*Coriaria myrtifolia*).

Des empoisonnements en ont été la conséquence.

Les Sénés de Tripoli, de Moka, de l'Inde, de l'Amérique, deviennent de jour en jour plus rares dans le commerce.

Les *follicules de Séné* que l'on connaît dans le commerce sont ceux de la *Palthe*, de *Tripoli*, d'*Alep* et de *Syrie*.

Analyse du Séné. D'après MM. Lassaigne et Feneulle, le Séné de la Palthe est composé de: *cathartine*, chlorophylle, huile volatile, matière colorante jaune, matière muqueuse, albumine, acide malique, quelques sels.

M. Feneulle, qui a analysé le fruit du Séné (*follicules*), leur a trouvé une composition analogue à celle des folioles. Mais il y a moins de cathartine et plus de mucilage.

La résine de Séné n'a pas été analysée ni même isolée; on doit éviter de traiter le Séné, ainsi que les follicules, par l'eau bouillante, qui dissout plus de résine; et celle-ci est très-altérable à l'ébullition.

Poudre de Séné.

On doit pulvériser, d'après le Codex, le Séné sans laisser de résidu.

On donne souvent le Séné en *infusion*; mais ordinairement, pour masquer son odeur nauséeuse, on l'aromatise avec une pincée d'anis, de fenouil, ou un peu de citron.

Les *follicules* sont aussi employées en infusion comme le Séné.

Café de Séné.

Pr.: Café torréfié en poudre,	16 gramm.
Feuilles de Séné,	16

On fait à part une infusion de café à la manière ordinaire, puis une infusion ou légère décoction de Séné; on mêle au café et on coupe avec du lait; on édulcore à volonté.

C'est un purgatif fort agréable pour les enfants.

Lavement purgatif.

Pr.: Feuilles de Séné,	16 gramm.
Sulfate de Soude,	16
Eau bouillante,	500

Faites infuser le Séné pendant une à deux heures; passez et ajoutez le sulfate de soude.

L'*extrait*, le *vin* et la *teinture* de Séné sont des préparations presque inusitées.

Le Séné forme la base des *médecines noires*, avec la manne et quelques sels minéraux purgatifs; il entre aussi dans la plupart des médicaments officinaux purgatifs et du lavement purgatif des peintres.

THÉRAPEUTIQUE.

Le Séné est un des purgatifs les plus sûrs et le plus communément employés. Il provoque, quoi qu'en disent Mérat et de Lens, des coliques plus violentes que la plupart des autres médicaments de la même classe. Ces coliques sont d'autant plus vives que le malade auquel on administre le médicament est constipé. On remarque que le Séné ne donne pas lieu à des évacuations séreuses comme les purgatifs qui exercent une action irri-

tante directe sur la membrane muqueuse du tube digestif; ces évacuations sont plus féculentes; il semble que, dans ce cas, le mouvement péristaltique seul ait été augmenté de manière à faire descendre rapidement toutes les matières contenues dans l'intestin grêle, sans que d'ailleurs les sucs biliaire, pancréatique et muqueux aient été versés plus abondamment à la surface de l'intestin.

Ce mode d'action du Séné explique la fréquence des coliques; et l'on comprend comment, lorsque le gros intestin est rempli de bols excrémentitiels durcis, la contraction du plan musculaire du colon occasionne des pressions plus ou moins douloureuses.

Les autres muscles de la vie organique contenus dans le bassin participent aussi à l'impulsion contractile communiquée à l'intestin par le Séné. Nous voyons, en effet, sous l'influence du même moyen, la vessie se contracter plus énergiquement; et les accoucheurs réveillent par des lavements de Séné les contractions de l'utérus, qui deviennent trop faibles pendant ou après l'accouchement.

On administre les feuilles et les follicules de Séné : 1° en poudre. Cette forme est fort désagréable, à moins qu'on n'en fasse des bols avec du miel et quelques substances aromatiques; 2° en infusion, rarement en décoction dans l'eau. Cette forme est la plus usitée; 3° en extrait qui, fort peu actif, est en général abandonné.

La poudre se donne à la dose de 1 gr. 30 cent. à 2 gr. (1 scrupule à un demi-gros; l'infusion, de 8 à 16 gr. (2 à 4 gros) pour une demi-livre d'eau; l'extrait, à la dose de 2 gr. (un demi-gros).

Le Séné entre dans la composition d'une multitude de préparations purgatives.

Pour les enfants nous le donnons ordinairement avec des pruneaux. On fait une compote de vingt ou trente pruneaux, suivant les règles culinaires, et l'on fait cuire en même temps, pendant la dernière demi heure, 8 à 16 grammes (2 à 4 gros) de follicules de Séné, qu'on a soin d'enfermer dans un petit sachet de gros linge.

RHUBARBE.

MATIÈRE MÉDICALE.

La *racine de Rhubarbe radix Rhei*, a été successivement attribuée à plusieurs espèces du genre *Rheum* (*undulatum*, *R. palmatum*, *R. compactum*, *australe*, etc.); plante de la famille des Polygonées, ennéandrie trigynie de Linné. Les différentes sortes de Rhubarbe du commerce sont :

1° La *Rhubarbe de Moscovie*, racine que M. Guibourt croit provenir du *Rheum palmatum*. Elle est en morceaux irréguliers d'un jaune foncé, à cassure marbrée de blanc, de rouge et de jaune; son odeur est nauséabonde, sa saveur amère, astringente; elle colore fortement la salive en jaune safrané et croque sous la dent.

Cette sorte de Rhubarbe, la plus estimée, est originaire de la Tartarie chinoise; mais on la transporte en Sibérie, et là des commissaires sont chargés par le gouvernement russe de visiter avec soin ces Rhubarbes; pour cela, ils agrandissent le petit trou qui existe déjà, et le gouvernement n'achète

que celle qui est tout à fait belle; les trous grands et nets suffisent pour caractériser cette espèce.

2° La *Rhubarbe de Chine*, qui est en morceaux arrondis, d'un jaune sale à l'extérieur, d'une texture plus compacte que la précédente, d'une saveur amère qui lui est particulière, croquant très-fort sous la dent. La couleur de la poudre est d'un jaune fauve orangé, moins pur que celui de la Rhubarbe de Moscovie. Elle offre en outre assez souvent un petit trou à l'une de ses extrémités et renfermant des débris de corde.

3° La *Rhubarbe de Perse*, connue plus particulièrement sous le nom de *Rhubarbe plate*. Elle est de couleur terne, à texture serrée, percée d'un trou comme celle de la Chine. Elle nous vient du Thibet par la voie de la Russie ou de l'Inde, en morceaux allongés, plats d'un côté, convexes de l'autre. Cette rhubarbe est fort estimée.

4° La *Rhubarbe de France*, qui est en morceaux rougeâtres, piquetés à l'extérieur, colorant à peine la salive en jaune et croquant peu sous la dent; elle est beaucoup moins recherchée que les précédentes.

La racine de *rhapontic* (*Rheum rhaponticum*, *Rhabarbarum*) se rapproche des Rhubarbes par quelques caractères physiques et chimiques, et passait chez les anciens pour notre Rhubarbe actuelle. Cette plante exotique est maintenant assez commune dans les jardins. D'après les dernières recherches des botanistes, la vraie Rhubarbe serait attribuée au *Rheum australe*, de Colebroke, *Rheum emodi* de Wallich; quelques-uns pensent plutôt qu'elle est fournie par le *Rheum palmatum*.

Le docteur Royle, dans ses illustrations botaniques des montagnes de l'Himalaya, signale 4 *Rheum* propres à ces contrées. Ce sont les *Rheum emodi* ou *australe* de Wallichanum, *spiciforme* et *Moorcroftianum*, qui fournissent l'espèce connue depuis quelque temps sur les marchés de Londres sous le nom de *Rhubarbe de l'Himalaya*.

Très-souvent la Rhubarbe est piquée des vers. On masque les trous au moyen d'une pâte faite de poudre de Rhubarbe et d'eau. Il est donc prudent de casser les morceaux lorsqu'on achète de la Rhubarbe.

Analyse des Rhubarbes. On s'accorde généralement pour reconnaître dans ces racines l'existence de 1° un principe amer, *Rhabarbarine*; 2° une matière colorante, Rheine ou Rhabarbarin; 3° de la chaux, de la potasse; 4° acides oxalique, malique et sulfurique; 5° de la gomme et de l'amidon; 6° du tannin; 7° de la cellulose, du ligneux; 8° enfin de l'eau.

La Rhapontic, découverte par Hornemann, appartient en propre au *Rheum rhaponticum*. L'acide oxalique existe dans la Rhubarbe à l'état de quadroxalate de chaux, dont les cristaux se brisent sous la dent en produisant un craquement particulier. Les Rhubarbes de Chine et de Perse contiennent le tiers de leur poids de ce sel, celle de Moscovie en contient moins. La Rhubarbe cultivée en Bretagne (ce sont les *Rheum compactum*, *undulatum Rhapontic*) en contient environ 10 p. 100. Les matières colorante et amylacée y sont plus abondantes que dans les autres espèces commerciales.

La Rhubarbe perd, dit-on, ses propriétés purgatives par l'action d'une chaleur prolongée; on faisait usage autrefois, sous le nom de *Rhubarbe torréfiée*, de la poudre chauffée dans une bassine d'argent jusqu'à ce qu'elle eût pris une couleur brune. Elle était employée comme tonique.

PRÉPARATIONS PHARMACEUTIQUES.

Poudre de Rhubarbe.

Après avoir desséché à une douce température et déchiré la Rhubarbe par petits morceaux, on la pulvérise dans un mortier de fer, sans résidu.

Tablettes de Rhubarbe.

Pr. :	Poudre de Rhubarbe,	32 gramm.
	Sucre blanc,	160
	Gomme adragant,	5
	Eau de cannelle,	11

F. S. A. des pastilles de 60 centigrammes.

Hydrolé de Rhubarbe.

Si l'on traite la Rhubarbe par macération ou infusion, on obtient une liqueur transparente. Si l'on fait bouillir la Rhubarbe dans l'eau, le liquide est trouble ou se trouble par le refroidissement. L'eau, à la faveur des autres principes de la Rhubarbe (constituant l'amer de la Rhubarbe), dissout une partie de la matière résineuse, dont la décoction a chargé l'eau en plus grande quantité.

Si l'on ajoute un alcali au décocté tout préparé, celui-ci prend une couleur plus foncée, l'action de l'alcali s'ajoute seulement à celle de la Rhubarbe; mais si l'on fait bouillir cette racine avec le carbonate de potasse ou de soude, l'alcali favorise la dissolution de la matière résineuse, et la liqueur se trouve plus chargée des principes solubles de la Rhubarbe.

Extrait de Rhubarbe par l'eau.

Pr. :	Rhubarbe,	1 part.
	Eau,	4

On traite la Rhubarbe, déchirée en petits morceaux, par plusieurs macérations dans l'eau froide; on filtre les liqueurs, et on les évapore en consistance d'extrait.

Sirop de Rhubarbe simple.

Pr. :	Rhubarbe,	96 gramm.
	Eau,	500
	Sucre,	q. s.

On fait macérer la Rhubarbe dans l'eau pendant vingt-quatre heures environ; on passe avec expression; on filtre, et on fait un sirop par solution au bain-marie.

Sirop de chicorée composé.

(Sirop de Rhubarbe composé.)

Pr. :	Rhubarbe,	96 gramm.
	Racine de chicorée sèche,	96
	Feuilles sèches de chicorée,	110
	— fumeterre,	48
	— scolopendre,	48
	Baies d'alkékenge,	32
	Cannelle,	8
	Santal citrin,	8
	Sirop de sucre,	2,250

On fait infuser la Rhubarbe dans 500 grammes (1 livre) d'eau chaude, on passe et l'on conserve l'infusé. D'autre part, on réunit le résidu de Rhubarbe aux autres substances, excepté le santal et la cannelle; on fait une nouvelle infusion avec 2,500 grammes (5 livres) d'eau et l'on passe avec expression; on ajoute cet infusé composé au sirop de sucre; on fait concentrer celui-ci, et lorsqu'il marque 34 ou 35° bouillant, on y ajoute l'infusé de Rhubarbe pour le ramener à 30° bouillant, et l'on passe le sirop au blanchet : on ajoute alors la cannelle et le santal citrin concassés et renfermés dans un nouet : lorsque le sirop est refroidi, on retire ce dernier.

Teinture alcoolique de Rhubarbe.

Pr. :	Racine de Rhubarbe,	1 part.
	Alcool à 50 cent. (21 Cart.),	4

Faites macérer pendant quinze jours; passez avec expression et filtrez.

L'alcool dissout toutes les parties actives de la Rhubarbe.

Extrait alcoolique de Rhubarbe.

Pr. :	Rhubarbe,	1 part.
	Alcool à 56° cent.	q. s.

Traitez la Rhubarbe par l'alcool; distillez et évaporez en consistance d'extrait.

Vin de Rhubarbe.

Pr. :	Rhubarbe,	32 gramm.
	Cannelle,	4
	Vin de Malaga,	100

Faites macérer pendant huit jours; passez et filtrez.

La Rhubarbe fait encore partie de la *teinture de Darel* et d'un grand nombre d'électuaires aujourd'hui inusités.

THÉRAPEUTIQUE.

La Rhubarbe n'est pas activement décomposée par l'acte de la digestion. Les principes colorants et amers passent dans le sang. Ce fait est démontré par la teinte jaune de l'urine des personnes qui prennent de la Rhubarbe. Les sueurs sont souvent colorées en jaune. Il en est de même du lait des nourrices, qui, outre qu'il prend une teinte jaunâtre, acquiert encore de l'amertume et des qualités légèrement laxatives qui, dans quelques circonstances, peuvent être utiles aux enfants.

La poudre, l'infusion, la décoction de Rhubarbe, sont doucement purgatives. Elles ne causent pas de coliques, et ne fatiguent ni l'estomac ni les intestins. Car, tandis que les autres purgatifs diminuent en général l'appétit et causent un état de malaise assez pénible, la Rhubarbe relève au contraire les fonctions de l'estomac, et stimule plutôt qu'elle ne déprime l'économie.

Ces propriétés spéciales s'expliquent jusqu'à un certain point par l'analyse de la racine de Rhubarbe. Le principe purgatif se trouve en effet uni au tannin et à un élément amer qui tous deux jouissent d'une action tonique incontestable.

L'expérience démontre que la Rhubarbe purge d'abord pour resserrer ensuite. Cela prouve, non pas qu'elle est astringente, comme on l'a dit, mais seulement que son action est purgative, nous verrons que, parmi les évacuants, il en est qui agissent d'une façon très-passagère, que d'autres, au contraire, modifient les sécrétions intestinales d'une manière plus soutenue. Toujours est-il que la constipation s'observe d'autant plus certainement que l'on a donné un purgatif à action plus passagère; et l'emploi des sels neutres est suivi de constipation comme celui de la Rhubarbe, bien

que ces médicaments ne puissent pas être administrés indifféremment les uns à la place des autres.

Les propriétés toniques de la Rhubarbe la faisaient ranger avec raison par les anciens parmi les purgatifs chauds qu'il était dangereux d'administrer dans le cours des maladies inflammatoires. Elle convenait à merveille dans les maladies adynamiques, où l'indication des évacuants se présente souvent.

La Rhubarbe, qui jouissait jadis d'une réputation méritée, et qu'on employait avec une profusion souvent irréfléchie, est aujourd'hui plus rarement administrée. Toutefois nous avons pu, soit dans les hôpitaux, soit dans notre pratique particulière, faire avec cette substance des expériences assez nombreuses, qui n'ont fait que confirmer ce que déjà les anciens nous avaient appris.

C'est surtout et presque exclusivement contre les maladies de l'appareil digestif que la Rhubarbe a été conseillée.

Elle est indiquée dans les dyspepsies apyrétiques qui succèdent aux maladies aiguës, et s'accompagnent d'amertume de la bouche, avec douleur légère à l'épigastre, et constipation, dans celles qui suivent les excès de table, de femmes, de veilles; dans celles qui s'observent chez les chlorotiques, chez les femmes nerveuses, chez les hypochondriaques.

On l'a conseillée dans la diarrhée bilieuse, c'est-à-dire dans cette forme d'entérite aiguë qui ne provoque pas de réaction fébrile, ne s'accompagne pas de rougeur de la langue, et qui jette les malades dans une prostration plus considérable que le peu de gravité du mal ne le faisait craindre.

Mais dans le traitement de la dysentérie épidémique, la Rhubarbe a été employée avec succès par tant d'hommes graves, qu'on ne peut pas ne pas ajouter foi à leur témoignage. Il n'en est pas d'ailleurs de la dysentérie épidémique comme d'une multitude d'autres affections dont le diagnostic était jadis inexact : ici la maladie est si grossièrement évidente et se décèle par des caractères tellement tranchés, que toute erreur est impossible. Tous les auteurs à peu près des deux derniers siècles sont d'accord sur ce point que la Rhubarbe est un des remèdes les plus utiles dans les dysentéries. Il n'y a de dissidence que sur l'époque de la maladie à laquelle il convient de l'administrer. Les uns, comme Degner (*Hist. Dysenteriæ biliosa-contagiosæ*, p. 140 et seq.), la conseillent dans toutes les périodes de la maladie; les autres aiment mieux la donner au début (Tralles, *De Opio*, sect. 3, p. 187); ceux-ci, lorsque les déjections ne sont plus ensanglantées (Zimmermann).

Nous ne parlerons pas des ressources que l'on a pu trouver dans la Rhubarbe contre quelques maladies des reins. Cette opinion se fondait sur la couleur que prennent les urines après l'administration de ce médicament, plutôt que sur des essais thérapeutiques bien positifs.

Ses propriétés anthelmintiques ont été constatées par Forestus (*Oper.*, lib. XXI, obs. 32, p. 337); par Rivière (*Praxis med.*, lib. X, p. 802), et par d'autres. Pringle (*Dis. of the army*, p. 111) l'associait au calomel pour combattre les vers intestinaux.

Dose. La poudre de Rhubarbe, comme tonique, se donne à la dose de 30 à 50 centigrammes (6 à 10 grains) à chaque repas. Comme purgatif, à celle de 1 gramme 30 centigrammes, 2 grammes, 4 grammes (26, 40, 86 grains). Pour une infusion, on emploie au moins 6 à 8 grammes (1 gros et demi ou 2 gros) de Rhubarbe par demi-litre d'eau. Une simple macération demande une double dose.

L'extrait aqueux n'a presque aucune propriété; l'extrait alcoolique est un purgatif drastique à la dose de 60 centigrammes à 1 gramme (12 et 20 grains).

Quelques médecins conseillent à leurs malades de mâcher de la racine de Rhubarbe et d'avaler leur salive. Ils préfèrent ce mode d'admistration à tous les autres.

GOMME-GUTTE.

MATIÈRE MÉDICALE.

La *Gomme-gutte* est un suc concret (gomme-résine), que l'on a attribué pendant longtemps au *Cambogia-Gutta* de Linné (*Garcinia morella*, DC.), arbre de la famille des Guttifères. Il paroît aujourd'hui constant, d'après la plupart des naturalistes, que la vraie Gomme-gutte découle du *guttiferaceæ*, Kœnig (Stalagmitis Cambogioides, Murr.), arbre qui croît dans l'île de Ceylan et dans la presqu'île de Camboge.

On obtient ce suc soit spontanément par rupture des feuilles ou des rameaux, soit par l'incision de l'écorce.

La Gomme-gutte est en masses cylindriques brun jaunâtre à l'extérieur, jaune rougeâtre à l'intérieur. Elle est friable, à cassure brillante, opaque, inodore, d'une saveur faible d'abord, puis âcre à la gorge, soluble dans l'eau, à laquelle elle communique une belle couleur jaune d'or.

On trouve dans le commerce une seconde espèce de Gomme-gutte qui est en masses ou en gâteaux. Elle est inférieure à la précédente et de qualité très-variable.

La solution aqueuse de Gomme-gutte sert pour la peinture à l'aquarelle.

La Gomme-gutte renferme de la résine, de l'arabine, de la fécule, du ligneux, de l'humidité (Christison).

Poudre de Gomme-gutte.

On l'obtient par trituration. Cette poudre s'administre le plus souvent en pilules de 5 à 10 centigrammes (1 à 2 grains).

Teinture alcoolique de Gomme-gutte.

Pr. :	Gomme-gutte,	1 part.
	Alcool à 80° (31 Cart.),	4

Faites macérer pendant quelques jours et filtrez.

On prépare aussi un *savon de Gomme-gutte* qui a une action plus douce que la Gomme-gutte isolée.

Cette Gomme-résine entre dans la composition des pilules hydragogues de Bontius, des pilules écossaises, etc.

THÉRAPEUTIQUE.

Mise en contact avec la surface d'une plaie, la Gomme-gutte détermine une inflammation locale assez vive, due peut-être plutôt à l'irritation mécanique de la poudre qu'à son action stimulante. Ce qui nous le fait croire, c'est que nous avons vu bien souvent M. Bretonneau (de Tours) mettre dans l'œil des chiens de la Gomme-gutte en poudre sans qu'il en résultât autre chose qu'un peu de douleur locale très-passagère. Aussi hésitons-nous à considérer la Gomme-gutte comme un poison irritant, et pensons-nous qu'elle n'agit qu'indirectement sur la membrane muqueuse digestive.

Quoi qu'il en soit, la Gomme-gutte, à la dose de 25 à 30 centigrammes (5 ou 6 grains), donne lieu ordinairement à de vives coliques, suivies de

garde-robes séreuses abondantes. Elle est donc, à juste titre, rangée parmi les purgatifs drastiques les plus énergiques.

Rarement on la donne seule; — on l'associe ordinairement au calomel, à l'aloès, ou à d'autres substances également purgatives.

L'extrême énergie de la Gomme-gutte l'a fait conseiller dans les circonstances où il était indiqué d'obtenir des évacuations séreuses très-abondantes; ainsi dans l'hydropisie. C'est pour cela que la Gomme-gutte était regardée comme un des plus puissants hydragogues. Avec la Gomme-gutte donnée en émulsion plusieurs jours de suite, à la dose de 25 centigrammes à 1 gramme par jour, on obtient quelquefois très-rapidement la résorption des diverses suffusions séreuses, symptomatiques de la maladie de Bright.

Les propriétés drastiques de la Gomme-gutte l'ont fait conseiller pour une multitude d'affections chroniques, dans lesquelles il est souvent utile de provoquer une vive dérivation vers la membrane muqueuse digestive. Tels sont la paralysie, l'asthme, le catarrhe pulmonaire.

Enfin on la considère comme un vermifuge assez actif. Le remède si célèbre de madame Nouffer contre le ténia n'est autre chose qu'une combinaison de vermifuges et de purgatifs. On donne d'abord au malade 8 à 12 grammes (2 ou 3 gros) de racine de fougère mâle en poudre; et quand on suppose que le ver commence à être stupéfié par la fougère, on administre un bol purgatif dans lequel la Gomme-gutte joue le rôle le plus important.

NERPRUN.

MATIÈRE MÉDICALE.

Le *Nerprun* ou *Noirprun* (*Rhamnus catharticus*), *Bourgépine*, est un arbrisseau indigène de la famille des Rhamnées, polyandrie monogynie de Linné. Ses *baies* sont noires, petites, d'un vert obscur, d'une odeur désagréable, d'une saveur amère, âcre, nauséeuse. Elles sont activement purgatives à la dose de vingt à trente. Vogel y a trouvé une matière colorante qui cristallise en paillettes pourpres, hygrométriques, une matière azotée, de l'acide acétique et du sucre. En outre, Rubert croit qu'il y a de la catharine.

Le suc de ces baies, que l'on conserve dans les pharmacies, sert à préparer un sirop connu sous le nom de sirop de Nerprun, qui, à la dose de 60 grammes (2 onces), purge assez violemment. Toutefois ce sirop est rarement employé pur; il sert comme adjuvant dans les potions purgatives.

Le suc et le sirop de Nerprun ne se recommandent par aucune propriété spéciale. Pris à la dose de 15 à 30 grammes (une demi-once ou une once), le suc passe pour hydragogue, et partant était regardé comme fort utile dans les hydropisies; mais il n'a en réalité aucune vertu que ne possèdent également les autres drastiques.

Le principe purgatif du Nerprun paraît exister dans la pellicule du fruit seulement (epicarpe); aussi est-il indispensable, lorsqu'on prépare le suc, de le faire fermenter au contact de ces pellicules.

Le Rob de Nerprun, autrefois employé, était le suc évaporé en consistance d'extrait.

Le Nerprun a été étudié chimiquement par Vogel; M. Fleury de Poutoise en a extrait une matière fort intéressante qu'il a nommée *Rhamnine*. C'est une substance jaune cristalline, peu soluble dans l'eau, dans l'alcool froid et dans l'éther, soluble dans l'alcool bouillant. Elle n'est pas purgative. On a encore extrait du Nerprun de la *Pectine*, de la *Chrysorhamnine*, de l'acide *Frangulique*, etc., mais aucun de ces principes ne représente le principe actif du Nerprun; et si l'on réfléchit que 25 à 30 fruits, gros comme un fruit de groseille, suffisent pour purger, et que pour produire le même effet une once de sirop est nécessaire, on reste convaincu que la plus grande quantité du principe purgatif reste dans le marc; et que l'étude chimique du Nerprun reste tout à faire.

SUREAU, HIÈBLE.

MATIÈRE MÉDICALE.

Le *Sureau* (*Sambucus nigra*) est un arbre de la famille des Caprifoliées. Ses fleurs sont employées en médecine dans le but de provoquer la sueur. Nous avons eu déjà occasion d'en parler. Ses feuilles et sa seconde écorce jouissent de propriétés purgatives assez énergiques.

Les feuilles de Sureau sont employées comme purgatif depuis un temps immémorial, comme en fait foi Dioscoride (lib. IV, cap. 167). Hippocrate les conseillait dans les hydropisies, dans la suppression des lochies. On les fait bouillir dans de l'eau ou bien encore dans du lait, à la dose de 30 à 45 gram. (une once à une once et demie); cette décoction est purgative. Willemet dit qu'en Lorraine les paysans mangent ses feuilles en salade pour se purger.

Mais la seconde écorce de Sureau a beaucoup plus d'énergie. Elle a, comme les feuilles, une odeur nauséeuse et un goût fort désagréable quand elle est fraîche. Sèche, elle est inodore et presque insipide; mais aussi elle perd presque toutes ses propriétés.

Sydenham regardait la décoction de la seconde écorce de Sureau comme un purgatif hydragogue, auquel il accordait une certaine utilité. Boerhaave partageait à cet égard l'opinion de Sydenham. Toutefois, l'usage de ce médicament était en quelque sorte resté dans le domaine des empiriques, lorsque Martin Solon, en 1831, essaya de le réhabiliter. Il employa, comme purgatif hydragogue dans les hydropisies ascites, le suc de la racine de Sureau, à la dose de 15 grammes (demi-once) et même de 60 grammes (2 onces) par jour. Ce suc procure des selles liquides, faciles, et son action ne dure guère que huit ou dix heures.

La seconde écorce de Sureau s'emploie en décoction à la dose de 15 à 30 grammes (demi-once à une once) pour 250 grammes (une demi-livre) d'eau. Desbois (de Rochefort) la prépare dans du vin blanc, l'y laissait macérer, et la donnait à la dose de 60 à 100 gram. (2 à 3 onces).

Malgré les éloges donnés à l'écorce de Sureau par Sydenham et par Martin Solon, nous lui préférons en général des purgatifs d'un emploi plus facile et d'une efficacité mieux constatée.

L'*Hièble* (*Sambucus ebulus*), Caprifoliacée fort commune, est une espèce de Sureau à tige herbacée, qui croît le long des fossés un peu frais, au bord des chemins, dans presque toute la France. Ses feuilles, sa tige et ses racines jouissent des mêmes propriétés purgatives que celles du Sureau.

Les feuilles de l'Hièble sont encore employées en décoction comme toniques, pour raviver les vieux ulcères et en hâter la cicatrisation.

AGARIC BLANC.

MATIÈRE MÉDICALE.

On connaît sous ce nom en pharmacie le Bolet du mélèze (*Boletus laricis*), dont on fait aujourd'hui un Polypore.

Ce champignon renferme, d'après M. Braconnot : résine particulière 72, extractif amer 2, longine 26 ; c'est à la résine qu'il doit ses propriétés drastiques. On ne l'utilise plus sous ce rapport : maintenant on le conseille quelquefois pour diminuer les sueurs de phthisiques. La dose est de 0,20 centigrammes en une seule fois dans un mucilage ou un extrait amer. Fouquier l'associait à l'acétate neutre de plomb.

GLOBULAIRE.

MATIÈRE MÉDICALE.

La Globulaire turbith (*Globularia alypum*) est une plante de la famille des Globulariées, qui croît en Espagne, en Italie et dans le midi de la France.

Des expériences faites par M. Loiseleur-Deslongchamps tendent à prouver que la décoction des feuilles de cette plante est un purgatif doux et sûr en même temps.

On peut le considérer comme un excellent succédané du séné. On prend ces feuilles à la dose de 8, 15, 25 gram. (2, 4, 6 gros), que l'on fait bouillir pendant quelque temps dans une, deux, trois tasses d'eau, avec 15 ou 30 grammes (une demi-once ou une once) de miel ou de sucre.

FLEURS ET FEUILLES DE PÊCHER.

MATIÈRE MÉDICALE.

Les *feuilles* et les *fleurs du Pêcher* (*Amygdalus persica*), arbre de la famille des Rosacées, tribu des Amygdalées, ont une action légèrement purgative. Il est remarquable que cette propriété est moins énergique, à poids égal, quand les feuilles sont fraîches; ce qui tient probablement à ce que, dans ce dernier état, elles contiennent beaucoup d'eau qui est tout à fait inerte. Toujours est-il que les feuilles et les fleurs sèches servent à préparer une décoction légèrement, mais assez sûrement purgative. La dose des feuilles et des fleurs est à peu près de 15 ou de 30 grammes (une demi-once ou une once) pour 250 grammes (une demi-livre) d'eau.

En faisant une infusion très-chargée, que l'on épaissit avec du sucre, on a un médicament employé dans les pharmacies sous le nom de sirop de fleurs de Pêcher. On le donne à la dose de 30 à 60 grammes (1 à 2 onces). Il est très-légèrement purgatif. On l'emploie surtout pour édulcorer les infusions anthelmintiques que l'on fait prendre aux enfants.

M. Soubeiran préfère préparer ce sirop avec le suc de fleurs récentes; l'odeur d'amande amère est alors beaucoup plus prononcée.

TAMARIN. — CASSE. — PRUNEAUX, ETC.

MATIÈRE MÉDICALE.

Tamarin, fruit du Tamarinier (*Tamarindus indica*), arbre de la famille des Légumineuses, qui croît dans les pays intertropicaux et jusqu'au 30e degré de latitude nord. Ses fruits, arrivés à leur maturité, renferment une pulpe sucrée, aigrelette, filamenteuse, ayant un goût de raisiné, de couleur brun rougeâtre, et agréable à manger quand elle est fraîche.

La *pulpe de Tamarin* (*Tamarindorum pulpa*) est seule usitée : elle est légèrement laxative à la dose de 60 à 120 gram. (2 à 4 onces). Elle sert surtout à faire des tisanes dans les maladies où sont indiqués les acidules et les purgatifs. Il est rare qu'on prescrive la pulpe de Tamarin seule, si ce n'est comme rafraîchissante; toutes les fois qu'on veut produire une action laxative, il convient d'ajouter par pot de décoction de Tamarin 2 à 15 grammes (2 à 4 gros) de crème de tartre, ou toute autre substance qui ait une action plus directe sur les sécrétions intestinales.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, la pulpe de Tamarin s'emploie à la dose de 60 à 120 grammes (2 à 4 onces) par jour délayée dans 1,000 à 1,600 grammes (2 ou 3 liv.) d'eau.

Les pharmaciens doivent, avant d'employer la pulpe de Tamarin, s'assurer si elle ne renferme pas de cuivre provenant des bassines dans lesquelles on l'a préparée ; la pulpe du commerce en renferme souvent. On reconnaît la présence de ce métal au moyen d'une lame de fer que l'on plonge dans la pulpe, et sur laquelle du cuivre viendrait se déposer.

On mélange souvent aussi à la pulpe de Tamarin de la pulpe de pruneaux et de l'acide tartrique. Cette fraude est plus difficile à constater; elle est sans grand inconvénient.

La *Casse*, *Cassia* (*Casse des boutiques*, *Casse en bâton*), est le fruit du *Cassia fistula*, grand arbre de la famille des Légumineuses, section des Cassiées, qui croît dans les pays chauds.

Le fruit (gousse) du Cassia renferme, dans un grand nombre de cellules, une pulpe d'un rouge noirâtre qui a une saveur acidule, sucrée, assez agréable.

On distingue dans la pharmacie la *Casse en bâton*, qui n'est autre chose que le fruit à son état naturel; la *Casse en noyaux*, que l'on obtient en ratissant l'intérieur du fruit; la *Casse mondée*, qui est la pulpe de ce fruit que l'on a séparée des noyaux; enfin la *Casse cuite*, quand elle a été mêlée avec du sucre sur un feu doux.

La pulpe de Casse est très-légèrement laxative. Comme la pulpe de Tamarin, elle n'est guère qu'un moyen adjuvant lorsqu'on veut obtenir un effet purgatif.

Elle s'emploie d'ailleurs de la même ma-

mière et dans les mêmes circonstances que la pulpe de Tamarin.

Nous croyons superflu de parler ici des Pruneaux cuits, ainsi que de beaucoup de fruits, tels que les prunes, le raisin, le melon, etc., qui ont une action laxative analogue à celle de la Casse et du Tamarin.

Nous négligeons aussi à dessein les *Roses pâles*, et même la *Grattole*, et les racines de diverses espèces d'Iris.

MANNE.

MATIÈRE MÉDICALE.

La *Manne* est un suc sucré, concret, qui est fourni principalement par deux espèces de *frêne*, le *fraxinus ornus* L., et le *fraxinus rotundifolia* Lam., arbres appartenant à la famille des Jasminées, polygamie diœcie de Linné. Ils croissent surtout en Sicile et en Calabre.

Le *fraxinus rotundifolia* est extrêmement voisin de notre *fraxinus excelsior*.

On trouve dans le commerce plusieurs espèces de Manne :

1° La *Manne en larmes*, que l'on récolte au mois de juillet et d'août, en incisant l'écorce du frêne à Manne. Le suc se concrète, à la sortie de l'incision, sur l'écorce même de l'arbre ou sur des brins de paille disposés à cet effet ; il forme en s'épaississant des larmes allongées ou des espèces de stalactites. C'est la Manne la plus pure et la plus blanche ; elle a une saveur sucrée agréable, quoiqu'un peu fade. Elle nous vient exclusivement de la Sicile.

2° La *Manne en sorte, ou Manne commune*, est composée de fragments agglutinés d'un jaune sale, impurs, possédant aussi une saveur sucrée, mais beaucoup plus fade que celle de la précédente ; elle est même quelquefois nauséeuse. Cette Manne se distingue en *Manne de Sicile* ou *Manne géracy*, et en *Manne de Calabre* ou *Manne capacy*. Celle-ci contient de plus belles larmes et en plus grande quantité que la Manne géracy.

3° Enfin la *Manne grasse*, qui est encore plus impure que la Manne en sorte, et qui ne paraît être autre chose que cette dernière, altérée par des circonstances quelconques.

D'autres plantes que les frênes fournissent de la Manne ; le mélèze, *abies larix* L., donne la *Manne de Briançon*, de laquelle M. Berthelot a isolé un sucre particulier qu'il a nommé *Mélitose*, une espèce de sainfoin de la Perse et de l'Asie Mineure, l'*hedysarum alhagi*, fournit la Manne connue sous le nom d'*alhagi*.

Quelques espèces d'érables et de saules laissent aussi découler une Manne liquide constituée par un sucre analogue au sucre de canne.

Analyse. La Manne est composée de *mannite*, sucre incristallisable, avec gomme, matière gommeuse, matière azotée.

La *mannite*, qui est la partie purgative de la Manne, est une substance blanche, sans odeur, d'une saveur sucrée, douce ; soluble dans l'eau, cristallisant par le refroidissement ; peu soluble. On l'obtient en faisant chauffer la Manne en larmes au bain-marie, avec de l'alcool à 35° cent. ; on filtre la dissolution bouillante, et par le refroidissement de la mannite se dépose ; on l'exprime, on la dessèche et on la pulvérise. La mannite est un produit constant de la fermentation visqueuse.

La mannite est purgative au même degré que la Manne.

Tablettes de Manne.

Pr. :	Manne en larmes,	64 gramm.
	Sucre,	140
	Comme adragante,	2
	Eau de fleurs d'oranger,	32

On triture la Manne avec le sucre, et l'on fait, au moyen du mucilage, des tablettes de 8 décigrammes (10 grains).

La Manne entre dans la composition des *pastilles de Calabre*, où elle est associée à l'opium ; elle fait aussi partie des *marmelades de Tronchin, de Zanetti*, etc.

THÉRAPEUTIQUE.

La Manne se dissout parfaitement dans l'eau ; et comme son goût est fort doux et très-analogue à celui du sucre, elle est un médicament précieux dans la thérapeutique des enfants.

Elle purge assez bien les enfants à la dose de 30 grammes (1 once) ; les adultes, à celle de 60 à 100 grammes (2 ou 3 onces).

La Manne se donne dissoute dans l'eau, dans le lait, dans divers liquides. On peut la faire entrer dans la composition des loochs blancs que l'on veut rendre laxatifs. Son action purgative se fait sentir assez tard ; mais elle se prolonge plus longtemps que celle des purgatifs salins, et même que celle de la plupart des purgatifs drastiques. Elle n'a pas non plus l'inconvénient de laisser après elle la constipation aussi souvent que les médicaments purgatifs dont nous parlions tout à l'heure. Sous ce rapport, la Manne peut remplir certaines indications spéciales ; mais à côté de ces avantages elle a l'inconvénient de laisser aux malades de l'inappétence, des flatuosités et des coliques.

HUILES D'OLIVE, DE NOIX, D'AMANDES, ETC.

MATIÈRE MÉDICALE.

Les *Huiles d'Olive*, de *Noix*, d'*Amandes douces*, de *Colza*, de *Pavots*, etc. ; les corps gras, tels que le *saindoux*, le *beurre* en état de fusion, et surtout le lait sont employés comme laxatifs, mais seulement en lavements. Ils agissent, non pas par des propriétés stimulantes, mais seulement parce qu'ils ne sont pas absorbés et qu'ils favorisent le glissement et la sortie des matières fécales.

Toutefois, les Huiles d'Olive, de Noix, d'Amandes et de Pavots, prises par la bouche à la dose de 100 à 120 gram. (3 à 4 onces), donnent lieu à une véritable indigestion, et purgent utilement.

M. Claude Bernard, à qui la physiologie doit des découvertes si intéressantes, a prouvé, dans un travail récent, que les huiles étaient digérées au moyen du suc pancréatique, qui les émulsionne et les transforme, comme le feraient les alcalis, en acides gras et en glycérine. M. Bernard a prouvé d'ailleurs que cette action n'était pas due à l'alcali libre du suc pancréatique, de sorte que ce suc, rendu neutre, faisait éprouver au corps gras la même transformation.

Nous savons donc aujourd'hui que la digestion des substances ternaires, comme les fécules, se commence dans la bouche. Toutefois Eberle et MM. Collin et Bérard, ont démontré que l'émulsionnement des corps gras pouvait se faire sans le concours du suc pancréatique ; puisque le lymphe est lactescente chez les animaux auxquels le pancréas a été enlevé. La digestion des fécules s'achève dans l'intestin grêle, celle des matières azotées se fait dans l'estomac, et celle des substances grasses dans l'intestin.

MIEL, MÉLASSE.

MATIÈRE MÉDICALE.

Le *Miel*, la *Cassonade*, la *Mélasse*, doivent être rangés aussi parmi les laxatifs les plus doux ; le Miel se donne par la bouche, à la dose de 60 à 100 gram. (2 à 3 onces) par jour, comme moyen d'édulcoration des tisanes, dans le but de tenir le ventre libre. Le Miel commun, la Cassonade et la Mélasse ne se donnent qu'en lavements à la dose de 30 à 120 gram. (1 à 4 onces), dissous dans de l'eau ou dans du lait. Ces lavements sollicitent assez énergiquement la contraction du gros intestin, et sont employés avec avantage pour vaincre les constipations opiniâtres.

§ 2. — Purgatifs tirés du règne minéral.

CRÈME DE TARTRE.

MATIÈRE MÉDICALE.

Crème de Tartre.

(Bitartrate de potasse, tartrate acide de potasse, surtartrate de potasse.)

Le *Bitartrate de potasse* est incolore, inodore, d'une saveur aigrelette; il est cristallisé, inaltérable à l'air, peu soluble dans l'eau, soluble dans l'alcool. La Crème de Tartre nous est fournie par le commerce presque pure, mais toujours mélangée à une petite quantité de tartrate de chaux qu'on ne peut lui enlever. Elle s'obtient en grand du *Tartre* des tonneaux, dont on enlève la matière colorante rouge ou blanche à l'aide de l'argile qui se combine avec elle.

Tartrate neutre de potasse.

(Tartre tartarisé, tartre soluble, sel végétal.)

Le *Tartrate neutre de potasse* est blanc; sa saveur est amère et désagréable, cristallisé en prismes rectangulaires; très-soluble dans l'eau, plus à chaud qu'à froid.

On l'obtient en saturant la Crème de Tartre par du carbonate de potasse jusqu'à neutralisation parfaite.

Crème de tartre soluble.

(Tartrate borico-potassique.)

La Crème de Tartre est seulement soluble dans 85 parties d'eau : mais si l'on y ajoute 1 partie d'*acide borique* sur 4 de *Crème de Tartre*, et que l'on fasse bouillir les deux substances pulvérisées dans huit fois leur volume d'eau, on obtient une solution qui, évaporée, laisse un sel entièrement soluble dans l'eau, qui est la *Crème de Tartre soluble*. Elle est fréquemment employée en médecine.

Tartrate de potasse et de soude.

(Sel de Seignette, sel de la Rochelle.)

Ce sel est incolore, inodore, d'une saveur légèrement amère; efflorescent à l'air, soluble dans l'eau plus à chaud qu'à froid.

On l'obtient de même que le Tartrate neutre de Potasse, en saturant la Crème de Tartre par du carbonate de soude.

Le *Sel de Seignette* est un purgatif dont on fait encore aujourd'hui souvent usage, surtout dans la médecine des enfants.

Les Tartrates neutres de Potasse, de soude et de magnésie sont d'excellents purgatifs, ils agissent comme le Sel de Seignette ; on les administre aux mêmes doses.

THÉRAPEUTIQUE.

C'est à dessein que nous avons placé la Crème de Tartre à la fin de la série des agents du règne végétal qui provoquent l'action purgative, parce que cette substance forme réellement l'anneau qui unit les purgatifs du règne végétal à ceux du règne minéral.

La Crème de Tartre est un médicament purgatif peu énergique et peu sûr. On la donne dissoute dans les tisanes, dans une décoction de pulpe de tamarins ou de casse, dans le but d'entretenir la liberté du ventre. C'est à ce titre qu'elle était jadis employée dans les affections bilieuses, dans les hydropisies, dans les maladies du foie, etc. Son acidité l'a fait ranger aussi parmi les médicaments tempérants et hémostatiques, et l'on ne peut nier que la Crème de Tartre ne rende quelques services spéciaux. Ainsi, tandis que tous les purgatifs augmentent les flux menstruel et hémorrhoïdal, celle-ci les tempère et les arrête même : si donc chez une femme, par exemple, atteinte d'une hémorrhagie utérine, l'indication de purger se

présentait, ce serait à la Crème de Tartre qu'il faudrait recourir, si l'on ne voulait risquer d'augmenter la métrorrhagie.

Pour produire un effet purgatif notable, il faudrait donner la Crème de Tartre à la dose de 60 grammes (2 onces) : 30 grammes (1 once) suffisent quand on veut seulement entretenir la liberté du ventre. Mais le peu de solubilité du bitartrate de potasse ne permet pas de le donner dans une tisane, il est nécessaire de l'incorporer à de la pulpe de pruneaux ou de tamarins.

Comme tempérant, elle se donne à la dose de 8 à 16 grammes (2 à 4 gros). Le *Tartrate neutre de potasse* n'est plus guère employé de nos jours. Il agit comme purgatif à la dose de 15 à 30 grammes (une demi-once à 1 once).

Le *Tartrate de potasse et de soude* se donne à la dose de 30 à 60 grammes (1 à 2 onces). Ce sel était jadis fort usité.

PROTOCHLORURE DE MERCURE.

Le protochlorure de Mercure, *Protochloruretum hydrargyri* (muriate de mercure, mercure doux, calomel, calomelas, aquila alba), est un des agents purgatifs les plus employés, un de ceux dont le médecin pourrait le moins se passer.

On distingue en pharmacie trois Protochlorures, et cette distinction est très-importante en thérapeutique. L'un, connu sous le nom de *précipité blanc*, s'obtient en mêlant deux dissolutions de protonitrate de mercure et de sel commun, aiguisées d'acide hydrochlorique, et lavant soigneusement le précipité; l'autre, connu sous le nom de calomel préparé à la vapeur, consiste à faire passer les vapeurs de proto et de deutochlorure de mercure à travers la vapeur d'eau, où elles se condensent sans s'unir, le deutochlorure restant en dissolution et le Protochlorure sous forme de poudre impalpable qu'il faut laver avec soin; la troisième est le calomel par sublimation qui n'est pas employé en médecine.

Bien que l'analyse chimique ne découvre aucune différence entre le précipité blanc bien lavé et le calomel préparé à la vapeur, il y a cependant une grande différence entre leur action thérapeutique. Le précipité blanc, pris comme purgatif, cause de vives coliques et agit avec une grande violence; le calomel, au contraire, est, toutes choses égales d'ailleurs, beaucoup moins actif, et cause en général peu de coliques. Aussi a-t-on banni de la thérapeutique interne le précipité blanc, pour le réserver aux emplois chirurgicaux, et le calomel, au contraire, se doit donner à l'intérieur.

Nous n'avons ici à traiter que des effets purgatifs du calomel : déjà, en parlant du mercure, nous nous sommes occupés de son action thérapeutique en tant que préparation mercurielle.

Le calomel est un purgatif commode en ce sens qu'il est parfaitement insipide ; aussi est-ce celui qu'on prescrit le plus souvent aux enfants. Les doses nécessaires pour produire des évacuations sont extrêmement variables. On peut dire, sans crainte de se tromper, que les mêmes effets peuvent être produits par des doses dont la différence est comme un est à dix. Ainsi 5 centigrammes (1 grain) de calomel purgent une personne, tandis qu'une autre personne du même âge, du même sexe, et en apparence dans les mêmes conditions, obtiendra le même nombre d'évacuations avec 50 centigrammes (10 grains).

Mais si le calomel donné en une seule fois purge très-inégalement, il n'en est plus de même lorsqu'il est administré à doses fractionnées. — On peut affirmer que 5 centigrammes de calomel mêlés de sucre, divisés en 10 parties, que l'on fait prendre d'heure en heure, purgent presque invariablement. Ce mode d'administration a ce grand avantage que jamais la quantité de calomel n'est telle qu'elle puisse produire d'accidents ; tandis que des doses de 50 centigrammes, d'un gramme, sans produire un effet laxatif à beaucoup près aussi certain, ont l'inconvénient de produire souvent des salivations très-graves.

L'action purgative du calomel se soutient assez longtemps : elle dure ordinairement vingt à trente heures ; chez les enfants elle se prolonge quelquefois davantage.

La couleur des selles après l'emploi du calomel est fort remarquable. Les premières évacuations sollicitées par le médicament ne diffèrent en rien, quant à la couleur, des selles que provoquent les autres agents purgatifs ; mais quand le calomel a traversé tout le canal alimentaire, les fèces prennent une couleur verte analogue à celle des épinards. Cette couleur quelquefois ne s'observe pas le jour même de l'administration du calomel, et cela arrive quand l'effet purgatif a été peu prononcé ; et alors, le lendemain, et même le surlendemain, on voit des évacuations vertes qui conservent ce caractère particulier pendant deux ou trois jours.

A quoi peut tenir une pareille coloration ? Est-ce à l'influence spéciale du calomel sur le foie et indirectement sur la sécrétion de cet organe ? Cela est peu probable ; mais enfin cette opinion peut se soutenir ; et ainsi on expliquerait jusqu'à un certain point l'heureuse influence du calomel sur les affections du foie, influence tant de fois constatée par les médecins qui exercent dans les contrées intertropicales.

Mode d'administration et doses.

Ordinairement on incorpore le calomel à du miel, à du sirop ou à des confitures. C'est le moyen, non d'en masquer le goût, puisqu'il est insipide, mais d'en faciliter l'ingestion.

Pour les adultes, on l'associe ordinairement à d'autres substances purgatives, telles que de la rhubarbe, de l'aloès, de la résine de jalap, dans le double but d'aider à l'action purgative, et d'empêcher l'absorption du sel

mercuriel, absorption qui, dans quelques circonstances, peut avoir d'assez graves inconvénients.

On voit en effet quelquefois une dose très-minime de calomel, donnée comme purgatif, amener la salivation mercurielle, lors surtout qu'elle n'a pas agi comme purgatif ; et l'on conçoit en effet comment l'absorption est d'autant moindre que la sécrétion intestinale est plus abondante.

MAGNÉSIE.

MATIÈRE MÉDICALE.

Magnésie.

(Magnésie décarbonatée, Magnésie calcinée, oxyde magnésique, Magnésie pure.)

La *Magnésie*, ou oxyde de magnésium, est une poudre blanche, légère, insipide, infusible, très-peu soluble dans l'eau et verdissant le sirop de violettes. La Magnésie pure n'existe pas dans la nature : on la retire du carbonate basique de Magnésie, en chauffant celui-ci dans un creuset en terre, à une forte température, pour en chasser l'acide carbonique. On en prépare plusieurs sortes qui sont les analogues des variétés du peroxyde de fer. L'une, la Magnésie éteinte, retient une certaine proportion d'eau, moindre d'ailleurs que celle du véritable hydrate de Magnésie.

La Magnésie calcinée du Codex est complétement privée d'eau ; elle s'hydrate au contact d'un air humide, et n'absorbe au contraire qu'une très-faible quantité d'acide carbonique. Quand on la suspend dans 1, 2, 3 et jusqu'à 10 parties d'eau distillée, elle la solidifie en s'y combinant.

La Magnésie calcinée de Henry, Magnésie lourde anglaise (oxyde pyro-magnésique), a perdu et son eau d'hydratation et son acide carbonique combiné. Aussi est-elle devenue très-réfractaire aux dissolvants et a-t-elle perdu la propriété d'absorber l'eau.

Cette Magnésie, au lieu d'être, comme les précédentes variétés, en poudre légère, ténue et douce au toucher, se présente en petits grains durs, et offre un poids spécifique triple. De ces différences dans les propriétés physiques et chimiques résultent pour les trois variétés de Magnésie des indications spéciales dans l'emploi thérapeutique.

On obtient la Magnésie lourde de Henry en calcinant fortement le carbonate de magnésie réduit en pâte au moyen de l'eau ; et mieux encore par la calcination du nitrate de Magnésie.

Pour solidifier le baume de copahu, la Magnésie du Codex est celle qu'on doit préférer. On ne fera usage que de la Magnésie éteinte pour dissiper les aigreurs d'estomac, le pyrosis et la gravelle. Enfin, on devrait préférer la Magnésie lourde comme purgative, parce qu'elle ne happe pas la muqueuse gastrique, mais on peut communiquer cette qualité à la Magnésie calcinée du Codex en la broyant avec 4 à 5 fois son poids d'eau et portant à l'ébullition. C'est en définitive de la Magnésie éteinte qu'on emploie.

La Magnésie étant très-peu soluble dans l'eau, passe dans le sang, surtout à la faveur de sa dissolution dans les acides.

La Magnésie est l'antidote des acides.

M. Bussi a constaté les bons effets de la Magnésie pour combattre l'empoisonnement par l'acide arsénieux ; il recommande pour cela la Magnésie légèrement calcinée, c'est-à-dire renfermant encore une grande quantité de carbonate ; il est vrai de dire que cette propriété de la Magnésie a été contestée, de sorte que, jusqu'à de nouvelles expériences affirmatives, il sera prudent de s'en tenir à l'hydrate de peroxyde de fer et au sulfure de fer hydratés.

Pastilles de Magnésie.

Pr. : Magnésie pure,	96 gram.
Sucre,	400
Mucilage de gomme adragante, q. s.	

F. S. A. des pastilles du 0.80 centig. contenant 0,16 centigr. de Magnésie.

2 grammes de Magnésie mélangée à 30 grammes de baume de copahu la solidifient au bout de vingt-quatre heures, ainsi que nous le dirons à l'article *Copahu*.

Voici la formule d'une potion purgative magnésienne d'après M. Mialhe :

Médecine de Magnésie ou médecine blanche.

Pr. : Magnésie calcinée officinale,	8 gram.
Eau simple,	40
Sucre en poudre,	50
Eau de fleurs d'oranger,	20

Carbonate de Magnésie.

Il existe trois carbonates de Magnésie : le sous-carbonate, le carbonate neutre, et le bicarbonate.

Le *sous-carbonate de Magnésie* (Magnésie blanche, Magnésie anglaise), est le seul

employé. C'est une poudre blanche, beaucoup plus légère que la Magnésie calcinée, insipide, inodore, inaltérable à l'air, insoluble dans l'eau, soluble dans l'acide chlorhydrique avec effervescence. Le sous-carbonate de Magnésie existe en très-petite quantité; tout celui que le commerce nous fournit s'obtient directement en décomposant par une solution de carbonate de soude la solution naturelle de sulfate de Magnésie qui coule des fontaines d'Epsom, en Angleterre, de Sedlitz ou d'Egra, en Bohême. Il résulte une double décomposition de sous-carbonate de Magnésie insoluble et de sulfate de soude soluble; après avoir lavé le précipité, on en forme des pains cubiques que l'on fait sécher; c'est sous cette forme plus ou moins parfaite que l'on trouve cette substance dans le commerce.

Carbonate neutre de Magnésie. Ce carbonate est employé dans une eau purgative connue sous le nom d'*Eau magnésienne saturée*. Cette eau se prépare ainsi qu'il suit :

Pr. : Magnésie blanche (sous-carbonate de Magnésie),	12 gram.
Eau pure,	1 litre.
Acide carbonique,	6 litres.

Chaque bouteille d'eau minérale contient 10 grammes de carbonate de Magnésie.

Bicarbonate de Magnésie. En saturant l'eau d'acide carbonique à l'aide de la pression, on fait dissoudre à ce sel une quantité voulue de sous-carbonate de Magnésie, et l'on a alors l'*Eau magnésienne gazeuse*, que l'on prépare de la manière suivante :

Pr. : Magnésie blanche,	6 gramm.
Eau pure,	1 litre.
Acide carbonique,	6

Chaque bouteille contient 4 grammes de Magnésie pour 690 grammes d'eau.

Sulfate de Magnésie.

(Sel d'Epsom, de Sedlitz, d'Egra, de Seidchatz.)

Le sulfate de Magnésie est blanc, inodore, efflorescent lorsqu'il est pur et qu'il ne contient pas de chlorure de magnésium comme celui du commerce pur; il est cristallisé en prismes aiguillés lorsqu'il contient du chlorure de magnésium. Il est soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool.

M. Comhe, élève en pharmacie, a fait connaître un moyen d'enlever l'amertume insupportable du sulfate de Magnésie. Il avait d'abord proposé le tannin, 0,10 pour 30 gr. de sel. Mais, comme le tannin a une saveur âpre, désagréable, et que d'ailleurs il constipe, et par conséquent nuit à l'action purgative du sel, il préfère jeter la solution salée sur 10 grammes de café torréfié et pulvérisé, puis il fait bouillir quelques minutes. Nous reviendrons plus tard sur cette singulière propriété du café.

Ce sel nous est fourni par le commerce : on l'obtient par l'évaporation des eaux naturelles qui en contiennent. On l'extrait également des eaux mères des marais salants. Enfin, on le prépare en traitant la dolomie par l'acide sulfurique; dans ce cas il contient de la chaux.

Citrate de Magnésie.

Les sels solubles de Magnésie possèdent une amertume très-forte qui rend leur administration difficile; aussi M. Rogé-Delabarre, pharmacien, a-t-il rendu un grand service en dotant la thérapeutique d'un médicament qui, avec une saveur des plus agréables, possède des propriétés purgatives analogues à celles du sulfate de Magnésie.

Ce nouveau purgatif est une limonade au citrate de Magnésie, dont M. Rogé a publié la formule, et qui a été le sujet d'un rapport favorable fait à l'Académie de médecine par MM. Soubeiran et Reinaudin.

D'après M. Soubeiran, la Magnésie dans le citrate est sensiblement la même que dans un poids semblable de sulfate cristallisé pour obtenir des effets comparables à ceux produits par 30 ou 35 grammes de sulfate. On est amené à conclure que le citrate de Magnésie est moins actif que le sulfate, et qu'il doit être administré à doses plus élevées; malgré cette forte proportion de citrate dans la limonade, la saveur de celle-ci ne décèle la présence d'aucun sel étranger; dans les expériences faites au lit du malade, les faits ont parlé en faveur du citrate de Magnésie. Ce médicament ressemble par sa saveur à une véritable limonade, il purge aussi bien que l'eau de Sedlitz ordinaire; par sa saveur agréable, il devient un puissant moyen de vaincre la répugnance d'un grand nombre de malades pour les purgatifs. Il n'occasionne ni soif ni épreintes, à peine quelques coliques très-légères. Conséquemment, on peut dire de lui qu'il agit *tuto et jucunde*. Les observations ont fait reconnaître que la vraie dose pour se purger doit être fixée à 45 grammes pour les hommes et à 40 grammes pour les femmes. Il va sans dire que l'effet purgatif doit être favorisé par l'usage du bouillon aux herbes.

Dans la préparation de la limonade magnésienne, la première partie de l'opération consiste à faire un citrate de Magnésie avec excès d'acide citrique. Dans la seconde partie, on sature une partie de cet acide par du carbonate de Magnésie, qui laisse la quantité d'acide citrique libre nécessaire pour aciduler la limonade. L'eau magnésienne, que M. Rogé fait préparer à cet effet, pourrait être remplacée par l'eau magnésienne ordinaire, à condition que l'on saurait exactement la proportion de carbonate de Magnésie qu'elle contient. Elle doit correspondre par bouteille à 2 grammes de Magnésie calcinée, ou à 4,50 de Magnésie blanche; chaque bouteille contient 50 gram. de citrate de Magnésie et 2,30 d'acide citrique libre.

(SOUBEIRAN, rapport à l'Académie.)

Le citrate de Magnésie peut être considéré comme ayant la composition suivante : Une proportion acide citrique, Magnésie, 3 pp. Eau essentielle, 1 pp. Eau de cristallisation, 10 pp.

Les formules de limonade purgative gazeuse que M. Rogé-Delabarre a données dans son mémoire sont impraticables, ou du moins elles ont le double inconvénient d'éprouver la fermentation visqueuse, et de laisser précipiter le citrate de Magnésie à l'état insoluble.

Un grand nombre de formules, soit pour la limonade purgative au citrate de Magnésie, soit pour d'autres préparations, ont été publiées. Nous nous contenterons d'en rapporter quelques-unes.

Limonade purgative au citrate de Magnésie.
(Garot.)

Pr. : Hydrocarbonate de Magnésie,	15 gram.
Acide citrique,	21 à 22
Sirop de sucre aromatisé au citron,	60
Eau, demi-bouteille anglaise de	300

On délaye la Magnésie dans la moitié de la quantité d'eau prescrite. On fait fondre l'acide dans l'autre, et l'on opère la saturation, soit dans une terrine, soit dans un matras ou filtre, et on mélange au sirop.

Cette boisson, très-agréable, n'est pas gazeuse; or les boissons gazeuses sont mieux supportées par l'estomac, et elles se conservent plus longtemps; si donc on voulait rendre cette limonade gazeuse, il suffirait de mélanger à l'acide la moitié de l'hydrocarbonate, et de mélanger l'autre moitié dans la solution acide, placée dans la bouteille avec le sirop, et on bouchera aussitôt.

Limonade purgative citro-magnésienne.
(Bouchardat.)

	à 40 gram.	à 50 gram.
Pr. : Carbonate de Magnésie,	15	18
Acide citrique,	23	28
Eau,	350	350

Faites réagir à chaud dans un vase de verre ou de porcelaine; quand la réaction est achevée, filtrez, mettez dans un flacon et ajoutez :

Sirop de limons,	100 gramm.
Bicarbonate de soude,	4

Bouchez fortement.

Le sirop de limons peut être remplacé par ceux de groseilles, cerises, framboises, etc.

Chaque cuillerée de la limonade à 40 gr. contient 1 gram. 6 décig., et celle à 50 gr. 2 gram. de citrate de Magnésie, supposé cristallisé.

Poudre purgative au citrate de Magnésie.

Pr. : Carbonate de Magnésie,	16 gramm.
Acide citrique,	23
Sucre,	60

Privez le plus possible ces substances d'eau, réduisez-les en poudre grossière et mélangez.

A prendre en 3 verres d'eau au moment de l'effervescence.

On a proposé de substituer au citrate de Magnésie le tartrate, le malate, l'acétate, le tartrate de soude et de Magnésie.

La Magnésie étant d'un prix assez élevé, on a proposé de lui substituer le citrate de soude, qui possède les mêmes propriétés purgatives, et qui est aussi sans saveur.

Toutes ces préparations auront-elles une action purgative aussi soutenue? C'est à l'expérience à prononcer.

Tablettes au citrate de Magnésie.

Pr. : Citrate de Magnésie,	100 gramm.
Sucre très-beau,	200
Acide citrique,	6
Mucilage aromatisé avec q. s. de teinture de zestes d'oranges,	q. s.

F. S. A. 100 tablettes. On en prescrit de 2 à 10 aux enfants, aux valétudinaires, comme laxatif.

Quant au citrate de Magnésie, on l'obtient en saturant une solution d'acide citrique par la Magnésie ou l'hydrocarbonate de Magnésie.

Le tartrate de potasse et de Magnésie, l'acétate de Magnésie, et le citrate de soude agissent comme le citrate de Magnésie, on les administre aux mêmes doses.

Quand au chlorure de Magnésium qui a été étudié au point de vue physiologique et médical, par M. le docteur Lebert, c'est un sel amer, purgatif, qui détermine une sécrétion biliaire et augmente l'appétit; c'est d'ailleurs un sel très-déliquescent; aussi l'emploie-t-on dissous dans son poids d'eau; la dose de cette solution pour un adulte est de 10 à 15 grammes.

THÉRAPEUTIQUE.

C'est surtout comme purgatif que l'on emploie la Magnésie calcinée. On la prend délayée dans de l'eau sucrée. Comme elle est presque insipide, elle est d'un usage facile. Il est fort rare qu'elle cause des nausées, et les évacuations qu'elle provoque ne sont en général précédées et accompagnées que de peu de coliques.

Il nous paraît nécessaire d'insister un instant sur la nature de ces évacuations. Elles sont féculentes, pour nous servir d'une expression familière aux médecins anglais, c'est-à-dire qu'elles ont la consistance de purée liquide, différentes en cela de celles qui sont déterminées par les sels neutres, tels que le sulfate de soude et le sulfate de Magnésie, à la suite desquels les évacuations sont séreuses.

Ce n'est que longtemps après l'ingestion de la Magnésie que l'action purgative commence. Aussi est-on dans l'usage de faire prendre ce médicament aux malades le soir au moment où ils se mettent au lit; et ils ne sont en général purgés que le lendemain matin, c'est-à-dire huit ou dix heures après. Il est fort rare que la Magnésie agisse avant six heures; il est au contraire fort ordinaire de la voir ne manifester son action qu'après seize, vingt, vingt-quatre et même trente-six heures. Il est assez remarquable que l'effet purgatif se prolonge beaucoup plus longtemps que pour les évacuants en apparence beaucoup plus énergiques.

Les médecins qui ont peu étudié le mode d'action de la Magnésie se font en général une très-fausse idée de son activité et des doses auxquelles il convient de l'administrer.

En 1835, nous avons fait à l'Hôtel-Dieu des expériences comparatives entre le sulfate de soude et la Magnésie. Nous sommes arrivés aux résultats suivants : 2 grammes (8 gros) de Magnésie calcinée donnent lieu, chez un grand nombre de malades, à un aussi grand nombre d'évacuations alvines que le sel de Glauber, mais celui-ci agit beaucoup plus vite.

En donnant plusieurs jours de suite à des malades 30 grammes (une once) de sulfate de soude, et à d'autres 4 grammes (1 gros) de Magnésie, on remarque que l'effet purgatif va en diminuant de jour en jour avec la première substance; qu'au contraire il augmente avec la Magnésie; et, tandis qu'avec le sulfate de soude on ne cause aucun trouble notable du côté de la membrane muqueuse gastro-intestinale, avec la Magnésie on provoque une véritable phlegmasie, comme l'attestent des évacuations muqueuses, quelquefois ensanglantées, et le ténesme qui ne tarde pas à survenir. Il ne faut pas croire que les effets de la Magnésie soient toujours si intenses; mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que toujours, ou du moins à très-peu d'exceptions près, nous les avons trouvés plus considérables que ceux des sels neutres.

La Magnésie calcinée a encore été employée comme absorbant dans les aigreurs de l'estomac, dans le pyrosis. On la donne, dans ce cas, à la dose de 75 à 125 centigrammes (15 à 24 grains). A cette dose elle sature les acides en excès qui se trouvent dans l'estomac, et elle facilite les garde-robes sans purger précisément. Toutefois les expériences de M. le docteur Cl. Bernard nous ont appris que les alcalis et les terres alcalines jouissaient de la propriété d'augmenter la sécrétion gastrique lorsqu'ils étaient administrés en excès : de là l'indication de ne donner à la fois que de petites doses de Magnésie, à moins qu'on ne veuille produire un effet purgatif.

Cette action, doucement laxative, est d'un grand secours dans le traitement de certaines gastralgies, soit que ces douleurs, rapportées à l'estomac, siégent réellement dans le colon transverse, et tiennent à l'accumulation habituelle des matières fécales durcies, et qu'alors la Magnésie agisse seulement par ses propriétés laxatives; soit que, en saturant les acides contenus dans l'estomac, elle fasse disparaître une cause permanente de trouble dans les fonctions de ce viscère.

Les propriétés lithontriptiques de la Magnésie ont été parfaitement indiquées par Hoffmann : « *Omnibus lithontripticis præferenda, censeo terra alcalina usta.* » (Cent 1, cap. 55.) Mais, de nos jours, Brande et Horne ont démontré, par des expériences chimiques et cliniques, que la Magnésie décarbonatée, prise à la dose de 75 centigrammes à 1 gramme (15 à 20 grains) par jour, s'oppose à la formation morbide de l'acide urique, et l'emportait, dans le traitement de la gravelle, sur les sous-carbonates de soude et de potasse (Mérat et de Lens, *Dict. de Mat. méd.*, t. IV, p. 182).

Mode d'administration et doses. La *Magnésie calcinée*, comme absorbant, s'administre chez les enfants à la mamelle, à la dose de 10 à 20 cent. (2 à 4 grains) deux fois par jour; un peu plus tard, à la dose de 20 à 40 cent. (4 à 8 grains) : chez les adultes, on doit aller à 75 centigram. à 2 gram. (15, 18, 24, 36 grains). Comme purgatif, sa dose chez les enfants à la mamelle, est de 30 à 40 centigram. (6 à 8 grains); chez les adolescents, de 1 gram. 1/2 à 2 gram. (24 à 36 grains); chez les adultes, de 4 à 8 gram. (1 à 2 gros).

Si la Magnésie ou le carbonate insoluble agissent comme purgatifs, ce n'est certainement que parce qu'ils sont dissous par les acides de l'estomac : c'est donc avec juste raison et dans le but d'augmenter la quantité d'acide lactique que M. Mialhe conseille d'associer le sucre à la Magnésie.

Comme purgatif, le *sous-carbonate de Magnésie* (Magnésie blanche, Magnésie anglaise) vaut, à tous égards, la Magnésie décarbonatée; et, à ce sujet, nous avons fait de nombreuses expériences qui nous l'ont péremptoirement démontré.

Comme absorbant, et dans le traitement des gastralgies, leurs effets sont à peu près identiques.

Nous ne saurions dire s'il en serait de même pour les propriétés lithontriptiques ; c'est à l'expérience de décider cette question.

Ce sel reçoit les mêmes applications thérapeutiques que la Magnésie calcinée.

Le *carbonate neutre* était inusité; mais depuis quelques années, plusieurs pharmaciens français préparent une eau purgative connue sous le nom d'*eau magnésienne saturée*. Une bouteille de cette eau purge à peu près autant qu'une bouteille d'eau de Sedlitz, et le goût n'en est pas désagréable. Pour purger les enfants, on en mêle 60 à 100 grammes (2 ou 3 onces) avec autant de lait sucré.

Bicarbonate de Magnésie. 4 grammes (1 gros) de ce sel servent à composer ce que, dans les pharmacies, on connaît sous le nom *d'eau magnésienne gazeuse*. Une bouteille de cette eau suffit, en général, pour produire

une purgation légère. Ce purgatif, d'un goût agréable, doit être conseillé aux personnes susceptibles et difficiles.

Le *sulfate de Magnésie* est un purgatif doux, mais dont l'action est fort sûre; on le donne à la dose de 32 à 64 grammes (1 à 2 onces). Ordinairement on le prescrit dissous dans une bouteille d'eau gazeuse factice, ce qui le rend plus agréable à prendre. Cette eau prend alors le nom d'eau de Sedlitz factice : on désigne sur l'ordonnance la quantité de sulfate de Magnésie que l'on veut faire dissoudre dans l'eau. Ainsi, quand on demande de l'eau de Sedlitz, 30 ou 50 grammes (8 ou 12 gros), on veut dire que chaque bouteille contiendra 30 ou 50 grammes (1 once ou 1 once 1/2) de sel purgatif. Il a d'ailleurs des propriétés analogues à celles du sulfate dont nous allons nous occuper. — Nos lecteurs auront donc à appliquer au premier tout ce que nous allons dire du second.

SULFATE DE SOUDE.

MATIÈRE MÉDICALE.

Sulfate de Soude.

(Sel de Glauber, Sel admirable, soude vitriolée.)

Le *Sulfate de Soude* (*Sulfas Sodæ*) est sans couleur, d'une saveur amère et désagréable; fusible, cristallisé en longs prismes.

Celui que le commerce nous fournit est en petits cristaux aiguillés, et l'on réserve le nom de *Sel de Glauber* au Sulfate de Soude en gros cristaux et purifié. On l'obtient des eaux naturelles qui en contiennent, telles que les sources de *Dieuze*, *Château-Salins*, etc.; mais celui que le commerce nous fournit est fabriqué de toutes pièces en décomposant le sel marin par l'acide sulfurique.

Ce sel fait la base des préparations suivantes :

Eau fondante.

Pr.: Sulfate de Soude cristallisé,	32 à 64 gram.
Sel de nitre,	0,55
Émétique,	0,025
Eau,	1000

Faites dissoudre et filtrez.

Sel de Guindre.

Pr.: Sulfate de Soude effleuri,	24 gramm.
Sel de nitre,	0,6
Émétique,	0,025

Mêlez.

THÉRAPEUTIQUE.

L'action purgative du Sulfate de Soude est très-rapide. Il est assez ordinaire qu'elle se manifeste au bout de trois ou quatre heures. Les évacuations alvines sont séro-bilieuses, se succèdent avec rapidité, et cessent ordinairement douze heures au plus après l'administration du remède. Le peu de durée de la modification organique imprimée aux sécrétions intestinales et à la membrane muqueuse digestive par le sel de Glauber est d'une grande importance thérapeutique; et nous verrons, en traitant de la médication évacuante, quel parti les praticiens en ont tiré.

Le Sulfate de Soude, si longtemps qu'il soit administré, ne cause pas d'irritation gastro-intestinale, si ce n'est dans des circonstances fort rares.

Cette propriété précieuse permet d'en continuer l'emploi pendant plusieurs mois sans que la santé en souffre. On remarque seulement qu'il succède à la diarrhée causée par le sel une constipation opiniâtre qui ne cède qu'après un laps de temps assez long.

C'est surtout dans les diarrhées bilieuses, dans les dysentéries épidémiques, dans les maladies chroniques de la peau, de l'encéphale, que le Sulfate de Soude a été administré d'une manière un peu suivie.

Mode d'administration et doses. Comme purgatif, on donne le Sulfate de Soude à la dose de 15 à 45 grammes (4 à 12 gros). A la dose de 1 à 2, il est seulement diurétique et ne procure pas d'évacuations alvines.

Ce sel ne peut guère se donner aux enfants, à cause du goût, qui est fort désagréable; mais c'est un des purgatifs les plus employés chez les adultes. On en prescrit 32 à 48 grammes (une once à une once et demie); et à cette dose il procure, terme moyen, dix évacuations alvines. On le donne dissous dans l'eau gazeuse sous le nom d'eau de Sedlitz artificielle; car, dans les hôpitaux surtout, l'eau de Sedlitz artificielle ne se prépare pas avec le sulfate de magnésie, mais bien avec le Sulfate de Soude. Plus communément on donne le sel de Glauber dissous dans du jus de pruneaux, dans du bouillon aux herbes, dans de l'infusion de violettes, ou tout simplement dans de l'eau pure.

Le Sulfate de Soude entre encore dans la composition d'un grand nombre de potions purgatives, telles que l'*eau fondante*, le *sel de Guindre*, la *médecine noire* du *Codex*, etc.; le médecin d'ailleurs le conseille toutes les fois qu'il a besoin d'un effet purgatif doux.

PHOSPHATE DE SOUDE.

MATIÈRE MÉDICALE.

Phosphate de Soude.

(Sous-phosphate de Soude.)

Le *Phosphate de Soude* est incolore, inodore; sa saveur est faible; il est effarescent, cristallisé en prismes rhomboïdaux, soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool. Ce sel s'obtient en saturant le phosphate acide de chaux par le carbonate de soude jusqu'à ce que les liqueurs verdissent le sirop de violettes; il se forme du sous-phosphate de chaux qui se précipite et un liquide contenant le Phosphate de Soude : les liqueurs, évaporées jusqu'à 25° de l'aréomètre, laissent par le refroidissement déposer les cristaux de ce sel.

THÉRAPEUTIQUE.

Le *Phosphate de Soude* est un purgatif plus doux peut-être et plus inoffensif que le sulfate de soude; sa saveur est peu désagréable, et il est facile de le faire prendre même à des enfants. Il ne cause pas de coliques, et procure des évacuations séreuses et bilieuses, comme le sel de Glauber.

Il a moins d'activité que ce dernier, et il convient de l'administrer à une dose d'un tiers plus considérable.

Il s'emploie d'ailleurs dans les mêmes circonstances et de la même manière que le sulfate de soude.

SULFATE DE POTASSE.

MATIÈRE MÉDICALE.

Sulfate de Potasse.

(Sel de Duobus, tartre vitriolé, sel polychreste, arcanum duplicatum.)

Le *Sulfate de Potasse* est blanc, inodore, d'une saveur amère et désagréable, cristallise en petits prismes hexagonaux. Ce sel est soluble dans l'eau, plus à chaud qu'à froid, insoluble dans l'alcool. Ce sel est un produit de l'art, qui nous est fourni par le commerce à l'état de pureté; on peut l'obtenir directement en saturant l'acide sulfurique pur par du carbonate de potasse.

Ce sel, lorsqu'il est en petits cristaux, est employé à préparer les flacons de *vinaigre anglais*; mais il ne sert ici qu'à empêcher l'acide acétique concentré de se répandre.

THÉRAPEUTIQUE.

Le Sulfate de Potasse existe dans divers végétaux et dans certaines eaux minérales.

Ce sel est purgatif; mais il agit à plus faible dose que le sulfate et le sous-phosphate de soude, cela tient surtout à ce qu'il ne contient pas d'eau de cristallisation; il a une action irritante beaucoup plus vive. Il donne lieu à d'assez fortes coliques, et à un sentiment d'ardeur que ceux-ci ne provoquent pas. A vrai dire, nous ne voyons pas qu'il remplisse aucune indication spéciale, et par conséquent, nous le verrons sans peine bannir de la matière médicale, pour être remplacé par le sulfate de soude et de magnésie et par le sous-phosphate de soude. Toutefois, il a été particulièrement vanté pour les femmes en couches, comme le meilleur moyen de faire passer le lait et d'éviter les accidents qui suivent l'enfantement; nous ne croyons pas que, même dans ce cas spécial, il soit préférable aux trois sels que tout à l'heure nous proposions de lui substituer.

Le Sulfate de Potasse agit comme purgatif à la dose de 12 à 16 grammes (3 à 4 gros). Il n'est pas convenable de dépasser cette dose.

4 grammes dans un pot de tisane, pour les nourrices dont on veut faire passer le lait.

MÉDICATION ÉVACUANTE.

Dans le sens littéral du mot, tout médicament qui sollicite au dehors une évacuation quelconque est un évacuant. A ce titre, les emménagogues, les diurétiques, les sudorifiques, les sialagogues, les épispastiques, les vomitifs, les purgatifs, etc., etc., sont des évacuants.

Mais l'usage a plus particulièrement réservé ce nom aux vomitifs et aux purgatifs.

Nous nous occuperons d'abord des vomitifs et des médications curatives que l'on remplit avec ces héroïques remèdes; puis nous traiterons des purgatifs et de la médication purgative.

VOMITIFS ET MÉDICATION VOMITIVE.

Avant d'arriver aux considérations générales qui concernent la médication vomitive, il ne sera pas inutile d'étudier rapidement les causes et le mécanisme du vomissement.

L'estomac est contractile, c'est une chose incontestable et que personne ne révoque en doute; mais cette contractilité est-elle assez énergique pour donner lieu au vomissement? C'est là que les physiologistes commencent à n'être plus d'accord : les uns lui attribuent une influence exclusive, les autres lui dénient toute espèce d'influence, et mettent le vomissement sous la dépendance des muscles expirateurs convulsés : le plus grand nombre enfin adoptent une opinion mixte, et pensent que l'estomac se contracte sur les matières qu'il contient, et que les muscles expirateurs lui viennent en aide, mais ont une puissance beaucoup plus grande que lui.

On peut donc considérer comme admis deux faits principaux, savoir : la contraction spasmodique de l'estomac; secondement, la contraction convulsive des muscles expirateurs : le premier acte, sous la dépendance immédiate des nerfs et des muscles de la vie organique; le deuxième, sous celle des nerfs et des muscles de la vie de relation.

Remarquons que ces deux actes sont rarement isolés, mais sont syner-